



IFLA

Manifeste de L'IFLA



Manifeste de L'IFLA

1. Introduction

*Pourquoi un manuel de formation pour bibliothécaires à la
Transparence, la Bonne Gouvernance et l'Affranchissement
de toute Corruption?*

“Les bibliothèques sont dans leur essence même des institutions de transparence vouées à rendre disponibles les informations éducatives, scientifiques, techniques et socialement pertinentes les plus exactes et non biaisées pour tout un chacun. Les matériaux d'information et l'accès que fournissent les bibliothèques et les services d'informations contribuent à la bonne gouvernance en élargissant les connaissances des citoyens et en enrichissant leurs discussions et débats. Les bibliothèques et services d'informations doivent étendre leur mission de manière à devenir des composantes plus actives de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption. En particulier, ils peuvent jouer un rôle important dans l'information des citoyens sur leurs droits et titres.”
Manifeste de l'IFLA sur la Transparence, la Bonne Gouvernance et l'Affranchissement de toute Corruption, page deux

En fournissant l'accès aux ressources imprimées et électroniques, les bibliothèques contribuent déjà à une sorte de transparence sociale, politique, économique et dans d'autres domaines, mais habituellement nous ne considérons pas la transparence comme une des raisons de la fourniture de bibliothèques. L'objectif de ce manuel est de sensibiliser

au rôle potentiel des bibliothèques dans les questions de transparence et de lutte contre la corruption, et, incidemment, d'examiner la corruption au sein des bibliothèques.

Le manifeste de l'IFLA sur la transparence et les Matériaux d'Apprentissage que voici invitent la profession de bibliothécaire à faire le ménage dans sa propre demeure autant que possible, avant de recommander les moyens par lesquels l'on peut faire de la bibliothèque un contributeur pratique aux activités de transparence et qu'elle devienne un partenaire efficace dans la lutte de la société contre la corruption.

Cela ne sera pas nécessairement une politique aisée à adopter pour les bibliothécaires des pays où les gouvernements corrompus et autoritaires répriment la critique de manière brutale et lourde. Dans de tels contextes, cela représentera un idéal à atteindre sur le long terme, mais partout il y existe une perspective pour le changement et l'amélioration, ces matériaux d'apprentissage et le Manifeste de la Transparence de l'IFLA fournissent une plateforme pour guider la profession.

Qui a élaboré ce manuel?

Ce manuel a été élaboré lors d'un atelier de la IFLA/FAIFE qui a eu lieu en Décembre 2008 à Karlsruhe, en Allemagne. Les participants à l'atelier représentaient une large gamme d'horizons culturels. Le groupe de travail se composait de bibliothécaires et d'experts en science de l'information en provenance de la Russie, du Danemark, du Mexique, de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Calédonie, du Nigéria, du Royaume-Uni, de la Croatie et de l'Allemagne.

Comment utiliser le manuel

Le manuel définit un atelier d'une journée pour un groupe de 10 à 20 participants (et plus) qui travaillent dans des bibliothèques ou dans d'autres professions s'occupant de la fourniture d'informations. Le facilitateur de l'atelier n'a pas besoin d'être un expert de la lutte contre la corruption ou de la transparence, mais il doit être familiarisé avec le travail des bibliothécaires.

Le trousseau consiste essentiellement en deux éléments:

1. Un manuel de l'atelier (le présent document) avec de brèves descriptions de chacune des séances de l'atelier. Il contient également des tuyaux pour le présentateur.
2. Des diapositives en PowerPoint pour le présentateur: Les diapositives d'ouverture et les diapositives d'exposé: qu'est-ce que la corruption, qui la combat et comment.

Le contenu peut également être utilisé en tant que Matériaux d'Apprentissage pour autodidacte par des professionnels individuels.

2. Préparation pour la journée

De quoi a-t-on besoin?

A l'avance:

- Des feuillets du programme contenant des informations pratiques
- Un ordinateur portable et un projecteur pour une présentation en PowerPoint (s'il est disponible)
- S'il n'existe pas d'ordinateur portable ni de projecteur disponible, il est recommandé d'imprimer certaines des diapositives en PowerPoint et certaines informations sur les matériaux de lutte contre la corruption pour le débat et la séance interactive de l'après-midi.
- Un équipement vidéo et audio peut être utilisé si les appareils nécessaires sont disponibles.
- Du papier à écrire pour les participants
- Des imprimés d'instructions de la discussion en groupe pour chaque participant
- Le Manifeste de la Transparence de l'IFLA (Cf. Annexe)

Après la réunion:

- Remettre le questionnaire à remplir à la maison (Cf. Annexe: Formulaire d'évaluation)
- Attestation appropriée de participation

Ce que le facilitateur a besoin de préparer:

Ce manuel se veut auto-explicatif. Le facilitateur doit le lire attentivement dans son intégralité et examiner les diapositives en PowerPoint et les informations supplémentaires figurant dans les annexes. Il est important d'adapter le manuel au contexte local, et ceci signifie que trois aspects nécessitent une préparation spéciale préalable.

1. Les images, affiches, dessins humoristiques: Identifier les images que vous voulez utiliser de manière à inciter les participants à raconter leurs propres récits d'expériences de la corruption.
2. Les structures/législation locales: le facilitateur doit collecter des informations sur les institutions locales et les partenaires potentiels – préparer une liste pour les participants
3. Des questions pour le débat: La corruption dans les bibliothèques. Choisissez certains exemples venant des matériaux d'informations fournis, ou inventez des matériaux locaux de manière à ouvrir la séance sur la corruption dans les bibliothèques.

This full seven and a half to eight hours schedule gives room to touch upon important aspects of transparency and anti-corruption and leaves sufficient time for discussion of local settings and cultural context. However if less time is available the presenter can select elements from those suggested, if more time is available the schedule can be extended to create a longer workshop.

Séance 1 (30mn)

Séance 2 (1h)

Séance 3 (1h)

Séance 4 (30mn)

Séance 5 (45mn + 20mn de compte-rendu)

Séance 6 (45mn)

Ouverture:

Accueil

Informations pratiques

La FAIFE

Introduction à la transparence et à la lutte contre la corruption (utiliser images, dessins humoristiques, affiches, etc.)

Récits des participants

Exposé:

Qu'est-ce que la corruption, qui combat la corruption

Présenter:

- Caractéristiques
- Etendue
- Comment la combattre

Perspective comparative de haut niveau, mondiale

"Le plein soleil est le meilleur désinfectant"

PauseExposé:

Le contexte local:

Structures de la législation

Présentateur: Orateur local invité.

1. Quelles sont les lois qui existent, législation locale LDI
2. Qui est impliqué, qui fait campagne (Cf. Annexe)
3. Sensibilisation, identification des réussites, montrer les développements d'avenir. Déjeuner Débat:

La corruption dans les bibliothèques

Impliquer tous les participants

Examiner le rôle de la transparence et de l'obligation de rendre compte eu égard aux bibliothèques, systèmes financiers, distributeurs, etc.

Prospectus: Produire des FAQ ou des prospectus des meilleures pratiques en appui à cet exercice

Liaison avec les Articles 1,2 du Manifeste de la TransparencePauseTravail de groupe:

Renforcer les pratiques bibliothécaires existantes.

Liaison avec les Articles 3, 6, 7, 8 du Manifeste

Tâche: Se diviser en quatre groupes, un pour débattre de chacun de ces Articles.

Prospectus: instructions aux groupes, liste de contrôle des résultats attendus comme suivi du débat. Dernière séance:

Les campagnes

Elaborer des résolutions

OU

Revue de l'atelier par l'orateur invité

Elaborer des plans d'action personnels pour les participants et leurs institutions

Mécanisme de feedback.

Liaison avec les Articles 4, 5, 9, 10 du Manifeste de la Transparence

L'ensemble de ce programme de sept et demi à huit heures donne lieu d'aborder des aspects importants de la transparence et de la lutte contre la corruption et laisse suffisamment de temps pour débattre des conditions locales et du contexte culturel. Toutefois, si le temps disponible est moindre, le présentateur peut sélectionner des éléments à partir de ceux qui sont suggérés, si plus de temps est disponible, le programme peut être étendu pour créer un atelier plus long.

3. Première Séance: Ouverture

- Souhaiter la bienvenue à l'auditoire! Et faire les présentations
- Informations pratiques
- Présenter la FAIFE
- Introduction à la transparence et à la lutte contre la corruption (utiliser des images, dessins humoristiques, affiches, etc.)
- Récits de l'auditoire: "Quelles expériences avez-vous de la corruption – ou avez-vous un ami qui vous parlé d'expériences ...?"

Bienvenue et informations pratiques

Voir la diapositive: Programme (à adapter à votre besoin).

Faites les présentations. Informations pratiques pour les participants, par exemple, procédures d'urgence, heure et lieu du déjeuner, localisation des toilettes, etc., (en fonction des circonstances).

Présenter la FAIFE

Voir la diapositive: Au sujet de la FAIFE et Au sujet du travail de la FAIFE

"La IFLA/FAIFE a été fondée en 1997. Il s'agit d'une initiative au sein de la IFLA (Fédération Internationale des Associations et Institutions Bibliothécaires) pour défendre et promouvoir les droits humains fondamentaux définis à l'Article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies..."

La FAIFE fait la promotion d'ateliers similaires sur l'Accès aux Informations sur le VIH/SIDA et le Manifeste Internet de l'IFLA/UNESCO.

Brève introduction du problème: la transparence et la lutte contre la corruption

Voir la diapositive Qu'est-ce que la corruption, la lutte contre la corruption et la transparence.

NOTE. Il s'agit de la corruption dans la société (à ce point de l'atelier, il ne s'agit pas de la corruption dans les bibliothèques).

La corruption:

- Menace la bonne gouvernance, le développement durable, le processus démocratique et la pratique honnête des affaires.
- Néfaste à la concurrence nationale, au développement et aux droits des citoyens.
- Définition du terme corruption: "récompense à tort par des moyens impropres ou illégaux (comme le pot-de-vin), détérioration de l'intégrité, de la vertu ou du principe moral ". Dictionnaire Merriam-Webster

"La transparence est le fondement de la bonne gouvernance et la première étape de la lutte contre la corruption. Elle donne une raison d'être universelle à la fourniture de bons systèmes de gestion des documents, des archives et des systèmes de réglementation et de contrôle financiers. Elle est directement liée à la pratique socialement responsable de la profession d'auteur et du journalisme, du travail des éditeurs, de la publication et de la distribution par le biais de tous médias."

Les bibliothèques peuvent jouer un rôle important dans la création de la transparence

Voir la diapositive La corruption et le métier de l'information

Le rôle des bibliothécaires est en train de changer – de gardiens des ressources à celui de conseillers en informations. Cet atelier vise à sensibiliser les bibliothécaires sur la capacité et le potentiel des bibliothèques lorsqu'il s'agit de transparence. Les bibliothèques sont dans leur essence même des institutions de transparence.

Récits des participants

Voir la diapositive Vos propres récits...

Demandez des récits aux participants. Questions possibles:

- Quelle expérience avez-vous de la corruption dans la société?
- Quel est votre avis sur la corruption?
- Vous est-il arrivé d'échapper à la corruption?

4. Deuxième Séance – exposé: Qu'est-ce que la corruption et qui lutte contre elle?

4.1 Les caractéristiques de la corruption

Comment définissez-vous la corruption?

Voir la diapositive Caractéristiques de la corruption.

Transparency International (TI) donne la définition opérationnelle suivante: "L'emploi à mauvais escient du pouvoir confié à des fins de gain privées."

TI fait en outre la différence entre la corruption "sans enfreinte à la loi" et la corruption qui "enfreint la loi":

- Sans enfreinte à la loi: Les paiements de facilitation, lorsque l'on paie un pot-de-vin pour recevoir un traitement de faveur pour quelque chose que celui qui reçoit est tenu d'effectuer par la loi, en constitue une forme.
- Avec enfreinte à la loi, l'on paie un pot-de-vin pour obtenir des services que la loi interdit d'effectuer à celui qui reçoit.

Quels sont les effets de la corruption?

Voir la diapositive Les effets de la corruption

L'effet de la corruption est à quatre niveaux:

1. politique
2. économique
3. social
4. environnemental

L'effet politique:

Dans l'arène politique, la corruption constitue un obstacle majeur à la démocratie et à l'Etat de droit. Dans un système démocratique, les administrations et les institutions perdent leur légitimité lorsqu'elles sont utilisées à mauvais escient à des fins privées. Une classe de dirigeants politiques responsables ne peut pas se développer dans un climat corrompu.

Effet économique:

Au plan économique, la corruption mène à l'épuisement de la richesse nationale. Elle est souvent responsable du détournement de ressources publiques rares vers de grandioses projets non économiques, tels que les barrages, les centrales électriques, les pipe-lines et les raffineries, au détriment de projets d'infrastructures plus nécessaires tels que les écoles, les hôpitaux et les routes, ou la fourniture de l'électricité et de l'eau aux zones rurales. En outre, dans les économies de libre marché, elle entrave le développement de structures équitables du marché et perturbe la concurrence, dissuadant ainsi l'investissement.

Effet social:

L'effet de la corruption sur le tissu social est le plus nuisible de tous. Elle sape la confiance des gens dans le système politique et ses dirigeants. La frustration et l'apathie générales chez un public désillusionné donnent une société civile faible. Ceci fraie à son tour la voie aux despotes ainsi qu'aux dirigeants sans scrupules pour transformer les biens nationaux en richesses personnelles. Exiger et payer des pots-de-vin devient la norme. Ceux qui ne veulent pas s'y plier émigrent souvent, laissant le pays privé de ses citoyens les plus capables et les plus honnêtes.

Effet environnemental:

La dégradation de l'environnement est encore une autre conséquence des systèmes corrompus. L'absence ou la non-application des réglementations environnementales a historiquement permis au Nord d'exporter ses industries polluantes vers le Sud. En même temps, l'exploitation effrénée des ressources naturelles, du bois et des minerais aux éléphants, par des agents tant intérieurs qu'internationaux a conduit à des environnements naturels ravagés. L'on donne la préférence dans le financement à des projets dévastateurs au plan environnemental, parce que ce sont des cibles faciles pour siphonner l'argent public dans des poches privées.

DECLARATION ET PLAN D'ACTION D'ATLANTA POUR LE PROGRES DU DROIT D'ACCES A L'INFORMATION

“Reconnaissant que le droit d'accès à l'information est au fondement de la participation citoyenne, de la bonne gouvernance, de l'efficacité de l'administration publique, de la responsabilité et des efforts pour combattre la corruption, des médias et du journalisme d'investigation, du développement humain, de l'inclusion sociale et de la réalisation des autres droits socio-économiques et civils-politiques;”

Peut-on mesurer le coût de la corruption?

Pour répondre rapidement, "non".

Certains experts emploient des analyses de régression et d'autres méthodes empiriques pour essayer de mettre un chiffre en argent sur le coût de la corruption. Ceci est virtuellement impossible, cependant, puisque les paiements de pots-de-vin ne sont pas enregistrés publiquement. Personne ne sait exactement combien d'argent est "investi" chaque année dans des autorités corrompues. Et les pots-de-vin ne prennent pas seulement la forme monétaire: les faveurs, services, cadeaux et ainsi de suite sont tout aussi courants. Tout au plus, pourrait-on faire des recherches sur la relation entre le niveau de corruption et, disons, la démocratisation, le développement économique ou la dégradation de l'environnement.

Les coûts sociaux de la corruption sont encore moins quantifiables. Personne ne sait combien coûte à un pays la perte d'un entrepreneur énergique ou d'un scientifique reconnu. De plus, tout coût social estimé en dollars serait inadéquat à la tâche de mesurer la tragédie humaine qui est derrière la résignation, l'analphabétisme, ou des soins médicaux inadéquats. Un scepticisme général vis-à-vis de toute tentative de quantifier les coûts de la corruption est ainsi garanti.

L'exemple suivant illustre le dilemme qui consiste à voir le problème à tout prix en termes de faits et de chiffres: Une centrale électrique est en cours de construction quelque part dans le monde au coût de 100 millions de dollars américains. L'on peut soutenir que – n'eût été la corruption – le coût aurait pu descendre jusqu'à 80 millions de dollars américains. Les dommages financiers du public seraient alors de 20 millions de dollars. En pratique, très souvent l'on planifie tout simplement des projets de sorte que ceux qui sont impliqués puissent faire d'énormes profits privés.

A supposer que la centrale électrique soit superflue, les dommages financiers auraient pu être évalués à 100 millions de dollars.

Pourtant, aucun grand projet de construction ne laisse l'environnement intact. Les conséquences peuvent être: une pollution accrue, une baisse du prix de la terre, le déplacement de résidents locaux, un accroissement du fardeau de la dette pour le pays, etc. Ce calcul – probablement plus proche de la réalité – est d'une complexité immense. A l'échelle du globe, cela semble presque impossible. Mais même si l'on était en mesure de calculer la nuisance environnementale, l'accroissement du fardeau de la dette et d'autres facteurs, comment mesurerait-on l'érosion de la confiance publique et la détérioration de la légitimité d'un gouvernement, qui sont le résultat direct de la corruption?

Comment la corruption affecte-t-elle la vie des gens?

Voir la diapositive Exemples de corruption

A travers le monde, la corruption exerce un impact sur la vie des gens de multiples façons. Dans les pires des cas, la corruption coûte des vies. Dans d'innombrables autres cas, elle leur coûte leur liberté, leur santé ou leur argent.

Voici quelques exemples:

L'usine hollandaise de feux d'artifice:

En Mai 2000, 950 personnes ont été blessées et 22 tuées, lorsqu'une usine de feux d'artifice à Enschede, en Hollande, a explosé et pris feu. L'explosion a atteint ce niveau de catastrophe parce que les responsables gouvernementaux avaient fermé les yeux sur de graves infractions à la sécurité en ce qui concernait le stockage des explosifs dans les locaux de l'usine. En échange de leur silence, l'on dit que les autorités ont reçu des feux d'artifice gratuits pendant des années. Les autorités ont même approuvé une extension illégale de l'usine. L'autorité gouvernementale locale chargée de contrôler les usines de feux d'artifice à admis ne pas connaître les réglementations spécifiques du stockage des explosifs. Bien qu'il fût considéré comme un expert, il n'avait pas lu la littérature pertinente, ni participé non plus à des séminaires de formation. Il a seulement suivi les instructions de ses supérieurs, dont l'un a été arrêté par la suite pour des accusations de corruption.

Le peuple Penan:

Un militant Suisse des droits des Penans, une peuplade nomade de la forêt tropicale de Malaisie, est porté disparu depuis Mai 2000, après avoir réussi à attiré l'attention internationale sur le problème de l'exploitation sans scrupules du bois de Bornéo. Transformant la forêt tropicale en plantations de palmiers, les entreprises de bois et les autorités gouvernementales détruisent l'habitat des nomades indigènes de la forêt tropicale. Outre la menace à la vie des Penans et de ceux qui les soutiennent, les coupes excessives de bois à Bornéo contribuent au problème mondiale de la déforestation, qui affecte le climat de la terre. La coopération corrompue entre les bûcherons et le gouvernement fait également du tort au peuple malaisien dans son ensemble, du fait que l'argent gagné par les entreprises de bûcherons ne retourne pas dans l'économie de la Malaisie. Une étude de 1993 a montré que "les exportations de bois vers le Japon ont fait été sous-déclarées à hauteur de 40 pourcents, réduisant ainsi le montant des taxes d'exportation payées au trésor national ". (Sizer, Nigel: Mesures Pratiques pour Promouvoir l'Intégrité et Diminuer la Corruption dans le Secteur Forestier: Contribution à la

Commission Mondiale sur les Forêts et le Développement Durable. Washington, D.C.: Institut Mondial des Ressources, 1997.)

Autres exemples: Prenez les résidents des bidonvilles qui doivent payer des autorités municipales de sorte que leur petit bout d'espace vital ne soit pas démoli; ou les citoyens harcelés par la police dans leurs activités quotidiennes, qui doivent payer des 'frais' illégaux pour faire leurs affaires. Certains bureaucrates ne travaillent que si on leur offre des "rétributions" supplémentaires. La corruption, tant à grande qu'à petite échelle, rend la vie plus difficile et menace réellement la vie de nombreuses gens dans le monde entier.

Quelles sont les conditions pour qu'il y ait corruption?

Voir la diapositive: : Les conditions de la corruption.

La corruption règne lorsque la tentation coexiste avec la permissivité. Lorsque les contrôles institutionnels sur le pouvoir font défaut, lorsque la prise de décisions reste obscure, lorsque la société civile est faible sur le terrain, lorsque de grandes inégalités dans la distribution des richesses condamnent les gens à vivre dans la pauvreté, c'est là que les pratiques corrompues prolifèrent.

L'on ne peut suffisamment mettre l'accent sur le fait que la corruption existe et prolifère même lorsque les institutions politiques, économiques, juridiques et sociales sont bien enracinées.

4.2 L'Etendue de la Corruption

L'Indice de Perception de la Corruption

Voir la diapositive L'Indice de Perception de la Corruption

et l'annexe: L'Indice de Perception de la Corruption

Les Indices de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International (TI) classe les pays en termes du degré auquel l'existence de la corruption est perçue au sein des autorités publiques et des politiciens. Il s'agit d'un indice composite, un sondage de sondages, qui part des données relatives à la corruption en provenance d'enquêtes d'experts et d'entreprises effectuées par une variété d'institutions indépendantes et de bonne réputation. L'IPC reflète les opinions du monde entier, y compris celles des experts qui vivent dans les pays évalués.

Pourquoi l'IPC est-il seulement fondé sur les perceptions?

Il est difficile d'évaluer les niveaux d'ensemble de la corruption dans différents pays sur la base de données empiriques solides, par exemple, en comparant le montant des pots-de-vin ou le nombre de poursuites ou d'affaires au tribunal. Dans ce dernier cas, par exemple, ces données comparatives ne reflètent pas les niveaux réels de la corruption; elles mettent plutôt en lumière la qualité des procureurs, des tribunaux et/ou des médias dans la dénonciation de la corruption entre les pays. Une méthode forte de compiler les données inter-pays est de partir de l'expérience et des perceptions de ceux qui sont le plus directement confrontés aux réalités de la corruption dans un pays.

Résultats de l'IPC 2008

L'IPC de Transparency International (TI) mesure les niveaux perçus de la corruption du secteur public dans un pays donné et est un indice composite qui part de différentes enquêtes d'experts et d'entreprises. L'IPC 2008 évalue 180 pays (le même nombre que l'IPC 2007) sur une échelle allant de zéro (hautement corrompu) à dix (hautement propre).

Le Danemark, la Nouvelle-Zélande et la Suède partagent le score le plus élevés qui est de 9,3, immédiatement suivis de Singapour à 9,2. La Somalie ferme la marche à 1,0, suivant de près l'Iraq et Myanmar à 1,3 et Haïti à 1,4.

Alors que les changements de score dans l'Indice ne sont pas rapides, des changements importants au plan statistique sont évidents dans certains pays du haut au bas de l'IPC. En examinant les études qui sont la source tant de l'Indice de 2007 que de celui de 2008, on peut voir des baisses importantes dans les scores de la Bulgarie, du Burundi, des Maldives, de la Norvège et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne.

De même, l'on peut identifier d'importantes améliorations au plan statistique au cours de l'année passée en Albanie, à Chypre, en Géorgie, à Maurice, au Nigéria, à Oman, au Qatar, en Corée du Sud, à Tonga et en Turquie.

Réflexions sur les résultats de 2008

De prime abord, en les examinant de manière indifférenciée, les Indices de Perception de la Corruption (CPI), publiés chaque année par TI, semblent confirmer l'idée stéréotypée selon laquelle la corruption est en grande partie un problème du Sud. Tandis que les pays scandinaves arrivent en tête, la majeure partie de l'Afrique sub-saharienne se classe en bas.

Toutefois, il ne serait pas seulement faux de conclure que – selon l’IPC 2007 – la Somalie et Myanmar sont les pays les plus corrompus du monde; cela serait également contre-productif. L’indice n’entend pas étiqueter un quelconque pays, ou oppose le Nord au Sud. Il s’agit plutôt d’un outil pour sensibiliser le public à ce problème et de promouvoir une meilleure gouvernance.

La corruption est autant un problème du Nord qu’elle est un problème du Sud. Ce sont les vérifications et les contrôles bien établis qui font la différence dans la proportion. Les gens sont aussi corrompus que le système leur permet de l’être. C’est lorsque la tentation rencontre la permissivité que la corruption prend racine à grande échelle. Un tel environnement est plus probable dans les démocraties émergentes du Sud et de l’Orient. Là-bas, l’administration et les institutions politiques sont encore faibles et les échelles de salaires sont généralement très basses, ce qui donne aux autorités la tentation « d’augmenter » leurs revenus. Dans les systèmes dictatoriaux, pendant ce temps, les institutions administratives et politiques ne sont rien d’autre qu’un prolongement des pratiques corrompues du pouvoir en place.

Le Nord porte également une part de responsabilité pour la situation dans la Sud en raison de son rôle en tant que payeur des pots-de-vin. Après tout, il s’agit en grande partie des intérêts d’entreprises du Nord qui donnent les paiements de pots-de-vin. Jusqu’à une date récente, les gouvernements du Nord ne toléraient pas seulement ces pratiques corrompues, mais ils les récompensaient même par des possibilités de déductions d’impôts. Heureusement, la Convention Anti-Pot-de-vin de l’OCDE de 1999 a fait du paiement de pots-de-vin à des autorités étrangères un délit criminel. TI a réglé cet aspect avec son Indice des Payeurs de Pots-de-vin (BPI), complément logique de l’IPC (tous deux se trouvent sur le site internet de TI).

Outre la question de l’invasion régionale de la corruption, on soulève souvent également la question de la corruption par secteur. Le BPI donne quelques preuves statistiques quant aux secteurs des affaires qui sont les plus enclins à la corruption. Selon ces résultats, le problème de la corruption prévaut surtout dans les travaux publics et la construction, suivis de l’industrie des armes et de la défense. Le secteur ayant le moins de corruption détectée était l’agriculture.

4.3 Comment lutter contre la corruption?

Qu'est-ce que la transparence?

Voir la diapositive: Qu'est-ce que la transparence

L'on peut définir la "transparence" comme un principe qui permet à ceux qui sont touchés par des décisions administratives, des transactions d'affaires ou des œuvres caritatives de connaître non seulement les faits et chiffres fondamentaux, mais aussi les mécanismes et les processus. Il est du devoir des fonctionnaires, des directeurs et des fidéicommissaires d'agir de manière visible, prévisible et compréhensible.

Comment lutter contre la corruption

Voir la diapositive: Comment lutter contre la corruption.

Les programmes de lutte contre la corruption dans le monde entier comprennent différents éléments:

- Une réforme administrative et institutionnelle
- Des sanctions juridiques et des politiques énergiques
- Création de systèmes de réglementation

Ceux-ci reposent sur la transparence pour être efficaces

Ils sont complétés par les effets moraux de la transparence

"Le plein soleil est le meilleur désinfectant", Juge Louis D. Brandeis

Mise en œuvre de la transparence

Voir la diapositive : Mise en œuvre de la transparence

Exposer les activités tant des secteurs public que privé à l'examen général va limiter la corruption – mais qui va le faire?

- Des représentants élus démocratiquement
- Des organes de réglementation
- Des ONG telles que Transparency International
- D'autres institutions d'information telles que les bibliothèques?

Institutions importantes

Voir la diapositive : Les institutions importantes

Programme des Nations Unies pour le Développement

La lutte contre la corruption et la bonne gouvernance sont des éléments centraux dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Les Banques d'investissement (informations régionales) La Banque Mondiale, la Banque Asiatique de Développement

Transparency International

[Insérer des institutions locales ou régionales]

Transparency International

Voir la diapositive : Transparency International

C'est un réseau mondial qui comprend

Plus de 90 branches nationales créées au plan local et des sections en cours de formation.

Leur mission est de rassembler des acteurs pertinents en provenance du gouvernement, de la société civile, des affaires et des médias pour promouvoir la transparence dans les élections, dans l'administration publique, dans l'approvisionnement et dans les affaires.

Elle publie chaque année l'IPC.

Liberté de l'Information (LDI)/Législation de l'Accès à l'Information

Voir la diapositive: Liberté de l'Information

La législation de la liberté de l'information, décrite également comme des documents ouverts ou (en particulier au Etats-Unis) des lois de pleine lumière, sont des lois qui fixent des règles à l'accès aux informations ou aux documents que détiennent les organismes gouvernementaux. En général, ces lois définissent un processus juridique par lequel les informations du gouvernement sont rendues disponibles au public. Dans de nombreux pays, il existe des garanties constitu-

tionnelles pour le droit d'accès aux informations, mais habituellement celles-ci ne sont pas utilisées s'il n'existe pas de législation précise pour les appuyer.

Plus de 70 pays du monde entier ont mis en œuvre quelque forme de législation de ce type. L'on pense que la Loi sur la Liberté de la presse de la Suède de 1766 est la plus ancienne.

D'autres pays travaillent en direction de l'introduction de telles lois, et de nombreuses régions de pays ayant des législations nationales ont des lois locales. Par exemple, tous les Etats des Etats-Unis ont des lois gouvernant l'accès aux documents publics de l'Etat et des entités qui prélèvent des impôts locaux, outre la Loi sur la Liberté de l'Information de ce pays qui gouverne les archives de la gestion des documents en possession du gouvernement fédéral.

Un principe fondamental qui est derrière la plupart des législations de la liberté de l'information est que la charge de la preuve incombe à l'organisme à qui il est demandé des informations, pas à la personne qui la demande. Le demandeur n'a pas généralement à donner d'explication à sa requête, mais si les informations ne sont pas dévoilées, il faut en donner une raison valable

Les implications professionnelles de la transparence

Voir la diapositive : Implications professionnelles de la transparence

- Une presse libre, un journalisme d'investigation et des auteurs indépendants
- La gestion des archives pour s'assurer de la conservation de la documentation
- Technologie de l'Information et de la Communication Ethique
- Débat sain sur la vie privée personnelle, le secret officiel et commercial

Bibliothèques et transparence: réalité ou fantasme?

Voir la diapositive Bibliothèques et transparence: réalité ou fantasme?

Les bibliothèques sont des institutions de transparence potentielles. Les bibliothèques nationales et publiques tout particulièrement ont le potentiel de devenir des contributeurs importants à la transparence. Cependant, il existe des questions sur l'idée des bibliothèques en tant qu'institutions de transparence. Les bibliothèques ont traditionnellement conservé les informations de manière très efficace, mais elles ont été moins bonnes à les diffuser.

5. Séance Trois: Exposé: Les campagnes et les législations locales

L'objectif de cet exposé est d'informer les participants sur la structure de la législation nationale. Existe-t-il déjà une loi de LDI/lumière totale? Quels sont ses effets?

Il est recommandé d'inviter un orateur local à cet exposé.

Questions à couvrir:

1. Quelles sont les lois qui existent, la législation locale de LDI (Voir en Annexe pour les liens sur les informations pertinentes)
2. Qui est impliqué, qui fait campagne? (Décrire la campagne)
3. Progrès: Quels sont les progrès qui ont été faits? Quel enseignement peut-on tirer de la campagne? Autant que possible, indiquer des développements d'avenir et identifier des réussites.

La connexion avec les bibliothèques

A mesure que l'exposé tire à sa fin, le conférencier doit poser la question aux participants: Comment faites-vous la connexion entre cette campagne et les bibliothèques?

Examiner le manifeste de la Transparence et voir à quel point il répond à cette question. Les bibliothèques peut mettre en connexion utilisateurs et ONG, offrir un appui aux gens qui veulent faire des requêtes de LDI. Si les lois de la LDI sont absentes, les bibliothèques peuvent-elles aider à promouvoir les campagnes pour les créer?

Alternative:

Livrer une partie de ce contenu sans orateur externe en utilisant des statistiques comparatives. (Suggérer au conférencier d'examiner les matériaux figurant en Partie 2), etc.

Déjeuner

6. Séance Quatre: Débat: La corruption dans les bibliothèques

L'objectif de cette partie est de faciliter un débat ouvert sur la corruption dans les bibliothèques. Il est relatif aux articles 1 & 2 du Manifeste de la Transparence.

Comme tout autre secteur, le secteur des bibliothèques est vulnérable à la corruption. La corruption peut arriver par le truchement de la relation des bibliothèques avec les autorités financières ou les organismes commerciaux corrompus, tels que les distributeurs de livres, les fournisseurs de IT, ou les fournisseurs d'équipements et de mobilier.

Le facilitateur doit essayer de répondre en clarifiant la nécessité de rendre des comptes et de la transparence dans la vie quotidienne de la bibliothèque.

Echantillon de questions à débattre

La relation avec un distributeur ou un parrain:

- Quelle doit être la réaction si un distributeur offre une visite d'entrepôt avec hôtel, restaurant et voyage payés?
- Que faites-vous si un distributeur offre une occasion de formation/conférence à ses frais?
- Et si un distributeur de livres offre à la bibliothèque un partenariat, avec des services en bonus inclus? Ces bonus peuvent comprendre un distributeur automatique gratuit, un nouveau logiciel pour les stations de travail des bibliothécaires, etc?

D'autres questions à débattre figurent en Annexe: Questions à débattre pour la corruption dans les bibliothèques

PAUSE CAFE DE 15 MINUTES

7. Séance Cinq: Travail en Groupes: Renforcer les pratiques bibliothécaires existantes.

L'objectif de cette partie est de débattre des pratiques bibliothécaires existantes et de la manière dont celles-ci peuvent contribuer aux buts du Manifeste de la Transparence. Elle est relative aux articles 3, 6, 7 et 8 du Manifeste de la Transparence.

Le débat doit s'effectuer en quatre groupes, un pour chaque article. Les groupes auront besoin d'un président et d'un rapporteur.

NOTE: : Il faut clairement dire aux rapporteurs les limites dans le temps de leur rapport.

Débattre sur l'article 3: Les bibliothécaires doit réaffirmer leur rôle dans l'éducation des citoyens en élaborant des collections solides et en facilitant l'accès à l'information sur les sujets philosophiques et socio/économiques/politiques.

Cet article porte sur ce que les bibliothécaires font déjà bien: il s'agit de renforcer les pratiques existantes des bibliothécaires qui servent déjà l'objectif de bonne gouvernance.

Le groupe pourrait traiter de:

- La définition d'une politique de bibliothéconomie qui aurait des politiques d'acquisition (fondées sur le profil d'une communauté) conçues en appui à la bonne gouvernance.
- La planification de l'évaluation des collections existantes et de réponse au profil de la communauté.
- Définir quel doit être le contenu d'une liste de contrôle pour une collection existante? Quels auteurs, quelles sources, (éditeurs, ONG, gouvernements, etc.), quels sujets, quels formats et types de matériaux y inclure?
- Développer une expertise sur Internet qui rendra possible la fourniture de bons conseils sur les ressources et bases de données importantes et utiles en ligne.

Débattre de l'article 6: Il faut organiser une formation pour bibliothécaires et utilisateurs à l'emploi du type d'informations qui améliore la compréhension des citoyens de la LDI et des lois anti-corruption et les aider dans la recherche de leurs droits et de leurs titres.

En ce qui concerne la formation des bibliothécaires, qui doit fournir la formation? Les ONG, les universités, les associations de bibliothèques, les associations d'avocats, les sociétés de formation, les agences d'aide, etc.?

Contenu suggéré pour la formation des bibliothécaires,

- La transparence: ce qu'est la corruption, quel est le résultat de la corruption, quelles sont les conditions de la corruption, comment elle est combattue, etc.
- L'acquisition de/l'accès aux publications du gouvernement et des ONG et la promotion de l'utilisation de ces matériaux.
- Les techniques de conseils aux usagers, y compris les conseils sur les ressources des IT/électroniques – (Voir, pour les conseils sur l'accès, le Manifeste internet).

Autre contenu pour la formation des usagers: (Adapté aux niveaux d'instruction et d'alphabetisation.)

- Quels sont leurs droits? Comment formons-nous l'utilisateur à la liberté de l'accès aux informations? Fournir des conseils juridiques en indiquant des centres de conseil juridique. Utiliser des bibliothécaires juristes quand ils sont disponibles.
- Aspects pertinent de l'éducation à l'information.

Article 7

Les bibliothèques doivent collecter les matériaux d'information émis par les organismes officiels, tout particulièrement ceux qui traitent des droits et titres des citoyens. Ils doivent chercher à rendre les informations émises par les organismes officiels plus compréhensibles et plus accessibles (par le biais d'index, de résumés, de support de recherche, etc.). Ils doivent également organiser la numérisation et d'autres programmes de conservation des informations officielles relatives aux lois, droits et titres et faciliter l'accès aux bases de données existantes sur ce type d'informations.

Cet article est plus explicite que les autres et donne un ensemble de sujets que le groupe peut discuter et évaluer.

Débattre de l'article 8: Les bibliothèques doivent se rendre disponibles en tant que lieux de rencontre pour la promotion des droits à l'information (par le biais d'affiches et d'autres méthodes de publicité) et les bibliothécaires doivent chercher à sensibiliser sur le droit aux informations.

Il est loin d'être une pratique universelle pour les bibliothèques d'être utilisées comme lieux de rencontres pour des activités communautaires et l'idée de focaliser ces activités sur les thèmes de la bonne gouvernance est comparativement nouvelle.

Il faut encourager le groupe à faire des spéculations sur la bibliothèque en tant que centre d'activités de conseil et d'information des communautés en partenariat avec les organisations de la société civile, des affichages donnant des informations sur les droits et les titres, des expositions, des journées portes ouvertes pour les agences locales et nationales du gouvernement et des ONG, fournir des locaux de réunion pour les groupes.

8. Séance Six: Les campagnes

L'objectif de cette partie est de s'assurer que les participants quitteront l'atelier avec des idées et des engagements précis. Ceci peut s'effectuer de diverses manières. L'on peut encourager les participants à :

Elaborer des résolutions. Exemples:

- Encourager une association de bibliothèque locale à adopter le Manifeste de la Transparence
- Rendre visite à l'association de bibliothèque locale pour créer un manuel sur la promotion des services relatifs à la bonne gouvernance dans les bibliothèques.
- Suggérer de créer un prix de la bonne gouvernance et/ou de la lutte contre la corruption à offrir à une bibliothèque ou à une organisation ou individu partenaire.
- Au besoin, suggérer une mise à jour du Code d'Éthique/de conduite de l'Association de bibliothèque locale qui prenne en compte les questions de la Bonne Gouvernance.
- Trouver des partenaires pour les campagnes de LDI (y compris des documentalistes et des archivistes).
- Autres...

Et/ou

Elaborer des plans d'action pour que les individus et les institutions (un engagement /une promesse) et les participants soient encouragés à:

- Examiner leurs propres conduits et à identifier tout lien avec la corruption
- Examiner les activités au sein de leurs propres institutions et identifier le potentiel de corruption et les mécanismes existants pour régler des problèmes et des cas précis.
- Dans les cas où il est connu que les mécanismes sont défailants, faire la revue des alternatives et améliorations possibles.

Alternative

L'on pourrait demander au conférencier extérieur (utilisé pour la séance trois) de faire la revue de l'atelier et de suggérer des voies pour agir.

Cette sixième séance est relative aux articles 4, 5, 9 et 10 du Manifeste.

Annexes

9.1 Images

9.2 Le Manifeste de la Transparence

Manifeste l'IFLA sur la Transparence, la Bonne Gouvernance et l'Affranchissement de toute Corruption

A plusieurs reprises et dans de nombreux fora, l'IFLA a clairement affirmé sa croyance au rôle positif des bibliothèques dans la société son engagement à rehausser ce rôle. Elle a par conséquent mis ceci en relation avec le principe de la Liberté d'Accès à l'Information et de la Liberté d'Expression, tel qu'il est défini dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies de 1948

En particulier:

Le Manifeste de la Bibliothèque Publique de l'IFLA/UNESCO (1994) (<http://www.ifla.org/VII/s8/unesco/eng.htm>) établit l'importance de 'l'aptitude des citoyens bien informés à exercer leurs droits démocratiques et à jouer un rôle actif dans la société';

La Déclaration de Glasgow sur les Bibliothèques, les Services d'Informations et la Liberté Intellectuelle (2002) (<http://www.ifla.org/faife/policy/iflastat/gldeclar-e.html>) déclare que les bibliothèques et les services d'informations 'aident à sauvegarder les valeurs démocratiques et les droits civiques universels';

Le Manifeste d'Alexandrie sur les Bibliothèques, de la Société de l'Information en Action (2005) (<http://www.ifla.org/III/wsis/AlexandriaManifesto.html>) réaffirme le principe que 'les bibliothèques et les services d'informations [sont] vitaux pour une Société de l'Information démocratique et ouverte';

Et il ajoute que 'les bibliothèques sont essentielles pour une citoyenneté bien informée et une gouvernance transparente'.

Transparence, Bonne Gouvernance et Affranchissement de toute Corruption

La transparence est au fondement de la bonne gouvernance et constitue le premier pas de la lutte contre la corruption. Elle apporte une raison d'être universelle à fourniture de bons systèmes de gestion des documents, des archives et des systèmes de réglementation et de contrôle financiers. Elle est directement liée à la pratique responsable de la profession d'auteur et du journalisme, du travail des éditeurs, de la publication et de la distribution de l'information par le biais de tous medias.

La corruption sape les valeurs sociales fondamentales, elle menace l'Etat de droit et érode la confiance aux institutions politiques. Elle crée un environnement des affaires dans lequel seuls les corrompus prospèrent. Elle entrave le travail et la recherche scientifique, affaiblit les fonctions des métiers et fait obstacle à l'émergence de la société du savoir. Elle contribue grandement à la création et à la prolongation de la misère humaine et au blocage du développement. La corruption réussit le mieux dans des conditions de secret et d'ignorance générale.

L'IFLA affirme que les bibliothèques sont dans leur essence même des institutions de transparence, qui se consacrent à rendre disponibles les informations éducatives, scientifiques et techniques les plus exactes et non biaisées, et les plus socialement pertinentes à tout un chacun. Les matériaux et l'accès aux informations que fournissent les bibliothèques et les services d'informations contribuent à la bonne gouvernance en élargissant les connaissances des citoyens et en enrichissant leurs discussions et leurs débats.

Les bibliothèques et les services d'informations doivent étendre leur mission de manière à devenir des composantes plus actives dans la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. En particulier, ils peuvent jouer un rôle important dans l'information des citoyens sur leurs droits et titres.

L'IFLA invite donc tous les professionnels de la bibliothèque et de l'information et ceux qui sont chargés de la gouvernance de bibliothèques et de services d'information aux niveaux national et local à suivre le programme suivant :

1. Les bibliothécaires doivent directement contrer la corruption qui touche la profession de bibliothécaire, comme dans l'origine et la fourniture des matériels de bibliothèque, les nominations aux postes de la bibliothèque et l'administration des contrats et des finances de la bibliothèque. Les Associations de Bibliothèques doivent soutenir ceci par la création ou le renforcement des Codes d'Ethique Professionnelle.
2. Les bibliothécaires doivent d'efforcer d'améliorer le statut professionnel de tous les professionnels de l'information et promouvoir de meilleurs salaires pour les professionnels afin de réduire leur susceptibilité à la corruption.
3. Les bibliothécaires doivent réaffirmer leur rôle dans l'éducation des citoyens en élaborant des collections solides et en facilitant l'accès aux informations sur les sujets philosophiques et socio/économico/politiques.
4. Lorsqu'un pays possède des lois sur l'accès à l'information ou sur la liberté de l'information, les bibliothécaires doivent chercher à faire de la bibliothèque un centre où l'on peut aider les citoyens définir et à introduire des demandes d'informations.

5. Lorsqu'un pays ne possède pas de lois sur l'accès à l'information ou sur la liberté de l'information, ou que ces lois ne sont pas efficaces, les bibliothécaires doivent appuyer les initiatives pour proposer, amender, promouvoir et protéger ces lois contre la négligence.
6. Une formation doit être organisée pour les bibliothécaires et les usagers sur le type d'informations qui va améliorer la compréhension qu'ont les citoyens des lois et les aider dans la recherche de leurs droits et titres.
7. Les bibliothèques doivent collecter les matériaux d'informations émis par les organismes officiels, en particulier ceux qui traitent des droits et titres des citoyens. Ils doivent chercher à rendre les informations qui sont émises par les organismes officiels plus compréhensibles et plus accessibles (par le biais d'index, de résumés, de supports de recherche, etc.). Ils doivent également organiser la numérisation et autres programmes de conservation pour les informations officielles relatives aux lois, aux droits et titres et faciliter l'accès aux bases de données existantes sur ce type d'informations.
8. Les bibliothèques doivent devenir disponibles en tant que lieu d'accueil pour la promotion des droits de l'information (par le biais d'affiches et d'autres méthodes de publicité) et les bibliothécaires doivent chercher à sensibiliser sur le droit à l'information.
9. Les bibliothèques doivent créer ou collaborer à la création de portails de lutte contre la corruption qui mettent en relation les contenus en provenance de sources officielles, les ONG de lutte contre la corruption et les autres sources pertinentes.
10. Les bibliothèques doivent soutenir les centres de conseil citoyens existants et prévus fournis par les ONG de lutte contre la corruption avec fourniture d'informations, d'assistance technique avec des bases de données et tous les autres aspects pertinents de leur expertise professionnelle.

9.3 Sources Internet

1. Sites et guides d'Aperçu général sur la LDI

Access Info Europe

[Organisme de pression pour la LDI / UE]

www.access-info.org

The Access Initiative [TIA]

[Coalition mondiale pour promouvoir l'accès]

www.accessinitiative.org/

Article 19

[La Liberté d'opinion et d'expression / UK]

www.article19.org

et

www.article19.org/docimages/1112.htm [pour un modèle de LDIA]

Carter Center

[Projet d'accès à l'information / UK]

<http://www.cartercenter.org/peace/americas/information.html>

Charte 88

[Surveillance l'ouverture et la dévolution a.o. / UK]

www.charter88.org.uk/home.html

Commonwealth Human Rights Initiative

[Surveillance le niveau de liberté de l'information]

www.humanrightsinitiative.org/programs/ai/rti/international/laws_&_papers.htm#1

Conseil de l'Europe

[Recommandation 2002-2 sur la LDIA]

www.coe.int

LDIANet

[Echange mondial d'Informations de LDI / Basée à Madrid]

www.foiadvocates.net

Les Lois de LDI du Monde

[Organisme de pression en faveur de la LDI / OSJI / OSI]

www.justiceinitiative.org/activities/foifoe/foi/foilaws/index_html?start:int=20

Ressources de LDI

[Lois Nationales et Etrangères de LDI du Pr. Alasdair Roberts]

<http://faculty.maxwell.syr.edu/asroberts/LDI/>

FOIA Asia

[La LDI en Asia]

<http://foi-asia.org/>

et <http://homepage1.nifty.com/clearinghouse/main.html>

Freedominfo

[Portail unique sur la LDI dans le monde]

www.freedominfo.org

Global Integrity

[“Informations Indépendantes sur la Gouvernance et la Corruption”]

<http://www.globalintegrity.org/>

Privacy International

[Vigie sur la surveillance / site en liaison avec EPIC / UK]

www.privacyinternational.org/

Publish What You Pay

[Campagne fondée par a.o. Transparency UK et OSI]

www.publishwhatyoupay.org/english/

Right 2 Info

[Les FOIA dans le monde par OSI]

www.right2info.org

Statewatch

[Superbe Vigie, a.o. sur la LDI dans l'UE/UK]

www.statewatch.org/foi.htm

Transparency International

www.transparency.org/global_priorities/access_information

U4 Anti-Corruption Resource Centre

[U4 sert sept agences de développement]

<http://www.u4.no/>

Wobbing Europe

[Portail Européen sur la Liberté de l'Information / UE]

www.wobbing.eu

Banque Mondiale – Gouvernance du Secteur Public

<http://go.worldbank.org/J8RR3IVL30>

-lutte contre la corruption <http://go.worldbank.org/6PLK10DXR0>

2. Pays**

Australie

Revue de la Liberté de l'Information

[Université de Tasmanie, Australie]

www.law.utas.edu.au/foi/foi_rev.html

Bulgarie

AIP: Programme d'Accès à l'Information

[ONG de LDI]

www.aip-bg.org

Canada

Association Canadienne de l'Accès et la Vie Privée

www.capa.ca

CAPAPA

[Assoc. Can. De l'Accès Professionnel et des Administrateurs de la Vie Privée]

www.capapa.org

Open Government Canada

[La LDI au Canada]

www.opengovernmentcanada.org/

Allemagne

La FOIA dans les Etats

[Brandenburg]

www.lida.brandenburg.de/sixcms/detail.php?id=68313&template=allgemein_lda

[Berlin]

www.datenschutz-berlin.de/recht/bln/ifg/ifg.htm

[Schleswig-Holstein]

www.datenschutzzentrum.de/material/recht/infofrei/infofrei.htm

[Nordrhein-Westfalen]

www.lfd.nrw.de/fachbereich/fach_0_komplett.html

La FOIA en Allemagne

[La FOIA allemande: l'IFG sur le site du Ministère de la Justice]

www.gesetze-im-internet.de/ifg/BJNR272200005.html

La Liberté de l'Information

[Blog sur la Mise en Œuvre de la LDI en Allemagne/ Allemagne]

www.informationsfreiheit.info/de/blog/

Transparency Int. - Deutschland

[Commentaire sur l'IFG]

www.transparency.de/Informationsfreiheit.85.0.html

Inde

Camp. Nationale pour le Droit des Gens à l'Info

[La LDI en Inde]

www.righttoinformation.org/

Irlande

Page Loi FOI

[Projet de la Faculté de Droit de l'Université de Cork]

www.ucc.ie/law/lawonline/foi_links.shtml

Hollande

Frontière: FOIA et Wob

[Site démarre quelque part en 2008 / en Hollandais et en Anglais]

roger.vleugels@planet.nl

Wobpagina Villa Media

[Alertes à la LDI de la NVJ]: syndicat des journalistes hollandais / en Hollandais]

<http://villa.intermax.nl/wob/start/default.htm>

Wobverzoek.nl

[Nouvelles sur le Wob, la FOIA hollandaise / en Hollandais]

<http://wobverzoek.kuunders.info/>

Roumanie

Apador: Droits de l'Homme de Roumanie

[ONG de LDI / Comité Roumain d'Helsinki]

www.apador.org

Afrique du Sud

Centre de Conseil pour la Démocratie Ouverte

[La LDI en Afrique du Sud]

www.opendemocracy.org.za/

Archives de l'Histoire de l'Afrique du Sud [La LDI en Afrique du Sud]

www.saha.org.za

Royaume Uni

Campagne pour la LDI en Ecosse

[LE site pour l'Ecosse]

www.cfoi.org.uk/scotland.html

Campaign for FOI in the UK

[LE site pour le Royaume Uni]

www.cfoi.org.uk

La LDI

[Vigie]

<http://politics.guardian.co.uk/foi>

Au secours de la LDI

www.excelsior.pwcglobal.com/knowledge/article.asp?artID=1442

La LDI au Royaume Uni

www.freedomofinformation.co.uk/

La LDI au Pays de Galles

www.foi-cymru.org/home.html

La FOIA

www.parliament.uk/commons/lib/research/rp2004/rp04-084.pdf

Blog sur la FOIA

<http://foia.blogspot.com/>

Guide de la FOIA [BBC]

www.bbc.co.uk/dna/ican/A2515790

Guide de la FOIA [CFOI]

www.cfoi.org.uk/pdf/foi_guide.pdf

Générateur de Requêtes d'Informations

http://community.foe.co.uk/tools/right_to_know/request_generator.html

Open Government

[Revue sur la Liberté de l'Information]

www.opengovjournal.org/

Le Parlement Ecossais sur la LDI

www.scottish.parliament.uk/cnPages/foi/index.htm

Evolution des Demandes de FOIA au Royaume Uni

www.spy.org.uk/foia/

Votre Droit de Savoir

www.yrtk.org

Etats-Unis d'Amérique

Rapports sur l'Accès

[Fournit des informations et analyses sur la LDI par Harry Hammitt]

www.accessreports.com

ACLU: Guide au pas-à-pas

[Guide d'emploi de la FOIA des Etats-Unis]

www.aclu.org/library/foia.html

ASAP

[Société Américaine des Professionnels de l'Accès]

www.accesspro.org

Le Guide du Citoyen sur l'Emploi de la FOIA

[Fait par la Chambre des Représentants des Etats-Unis]

www.fas.org/sgp/foia/citizen.html

ou <http://thomas.loc.gov/cgi-bin/cpquery>

Coalition des Journalistes pour un Gouvernement Ouvert

[La LDI et la transparence dans le gouvernement]

www.cjog.net

EPIC et FOIA

www.epic.org/open_gov

ou www.epic.org/bookstore/foia2004/

Avocats de la LDI

[Projet des avocats David Bahr & Daniel Stotter]

www.foiadvocates.com/

Liste des Affaires de LDI du Ministère de la Justice

[Pour Avocats et Professionnels de l'Accès]

www.usdoj.gov/oip/04foia/ci-tofc.html

Centre LDI

[Université du Missouri]

<http://foi.missouri.edu/laws.html>

ou <http://foi.missouri.edu/index.html>

Centre LDI de l'IRE

[Tuyaux et portail de LDI des Reporters et Rédacteurs en chef d'Enquêtes]

www.ire.org/foi

Registres des Affaires de FOIA

www.thememoryhole.org/foi/caselogs/

Guide de FOIA du Ministère de la Justice

[Formation en ligne]

www.usdoj.gov/oip/foia-act.htm

Guide de FOIA / FOIA fédérale du RCFP

www.rcfp.org/foiact/index.html

Générateur de lettre de FOIA du RCFP

[DIY: Ne remplir que les Blancs]

www.rcfp.org/foi_lett.html

Guide des Documents Déclassifiés pour la Politique Etrangère des Etats-Unis

[de David N. Gibbs, Université de l'Arizona]

www.gened.arizona.edu/dgibbs/declassified.htm

National Security Archive

[Worldwide THE leading FOI requester]

www.nsarchive.org

Coalition Nationale de la Liberté de l'Information

www.nfoic.org

OMB-Watch

[Fournit ressources, nouvelles et analyses sur le droit de savoir]

www.ombwatch.org/info

Open The Government

[Coalition pour lutter contre le secret administratif & promouvoir la LDI]

<http://openthegovernment.org>

Open Government Journal

www.opengovjournal.org/

Public Citizen

[Guide d'utilisateur de la FOIA]

www.citizen.org/litigation/free_info/articles.cfm?ID=5208

Projet sur la Supervision du Gouvernement

[Enquêtes indépendantes pour promouvoir l'ouverture / Vigie]

www.pogo.org

Rayon Ressources

[Politique d'Information du Gouvernement & liens vers les documents sources]

www.resourceshelf.com

Fini le secret

www.newstrench.com/01secret/01secret.htm

Société des Journalistes Professionnels

[Ressources de LDI pour Journalistes]

www.spj.org/foia_opendoors.asp

Sunshine Week

www.sunshineweek.org

9.4 L'Indice de Perception de la Corruption



**TRANSPARENCY
INTERNATIONAL**

This table provides the 2008 Corruption Perceptions Index. For information on data and methodology please consult the press release and the methodology paper at www.transparency.org or www.ICGG.org

Country Rank	Country / Territory	2008 CPI Score	Surveys Used	Standard Deviation	High-Low Range	Confidence range
1	Denmark	9.3	6	0.2	8.9 - 9.6	9.1 - 9.4
1	New Zealand	9.3	6	0.2	8.9 - 9.6	9.2 - 9.5
1	Sweden	9.3	6	0.1	9.1 - 9.4	9.2 - 9.4
4	Singapore	9.2	9	0.3	8.4 - 9.6	9.0 - 9.3
5	Finland	9.0	6	0.8	7.5 - 9.4	8.4 - 9.4
5	Switzerland	9.0	6	0.4	8.5 - 9.4	8.7 - 9.2
7	Iceland	8.9	5	0.9	7.3 - 9.5	8.1 - 9.4
7	Netherlands	8.9	6	0.5	8.0 - 9.4	8.5 - 9.1
9	Australia	8.7	8	0.7	7.2 - 9.4	8.2 - 9.1
9	Canada	8.7	6	0.5	8.0 - 9.4	8.4 - 9.1
11	Luxembourg	8.3	6	0.8	7.3 - 9.2	7.8 - 8.8
12	Austria	8.1	6	0.8	7.3 - 8.9	7.6 - 8.6
12	Hong Kong	8.1	8	1.0	6.3 - 9.3	7.5 - 8.6
14	Germany	7.9	6	0.6	7.3 - 8.5	7.5 - 8.2
14	Norway	7.9	6	0.6	7.3 - 8.9	7.5 - 8.3
16	Ireland	7.7	6	0.3	7.3 - 8.0	7.5 - 7.9
16	United Kingdom	7.7	6	0.7	6.6 - 8.4	7.2 - 8.1

Country Rank	Country / Territory	2008 CPI Score	Surveys Used	Standard Deviation	High-Low Range	Confidence range
18	Belgium	7.3	6	0.2	7.1 - 7.6	7.2 - 7.4
18	Japan	7.3	8	0.5	6.3 - 8.1	7.0 - 7.6
18	USA	7.3	8	0.9	5.3 - 8.2	6.7 - 7.7
21	Saint Lucia	7.1	3	0.4	6.6 - 7.5	6.6 - 7.3
22	Barbados	7.0	4	0.5	6.3 - 7.5	6.5 - 7.3
23	Chile	6.9	7	0.5	5.9 - 7.6	6.5 - 7.2
23	France	6.9	6	0.7	5.9 - 7.7	6.5 - 7.3
23	Uruguay	6.9	5	0.5	6.4 - 7.5	6.5 - 7.2
26	Slovenia	6.7	8	0.5	6.1 - 7.5	6.5 - 7.0
27	Estonia	6.6	8	0.7	5.3 - 7.2	6.2 - 6.9
28	Qatar	6.5	4	0.9	5.3 - 7.5	5.6 - 7.0
28	Saint Vincent and the Grenadines	6.5	3	1.5	4.7 - 7.5	4.7 - 7.3
28	Spain	6.5	6	1.0	4.6 - 7.3	5.7 - 6.9
31	Cyprus	6.4	3	0.8	5.9 - 7.3	5.9 - 6.8
32	Portugal	6.1	6	0.9	5.2 - 7.3	5.6 - 6.7
33	Dominica	6.0	3	1.3	4.7 - 7.3	4.7 - 6.8
33	Israel	6.0	6	0.6	5.3 - 6.7	5.6 - 6.3
35	United Arab Emirates	5.9	5	1.4	3.9 - 7.5	4.8 - 6.8
36	Botswana	5.8	6	1.0	4.6 - 7.3	5.2 - 6.4
36	Malta	5.8	4	0.6	5.3 - 6.6	5.3 - 6.3
36	Puerto Rico	5.8	4	1.1	4.8 - 7.3	5.0 - 6.6
39	Taiwan	5.7	9	0.5	4.9 - 6.4	5.4 - 6.0
40	South Korea	5.6	9	1.1	3.8 - 8.0	5.1 - 6.3
41	Mauritius	5.5	5	1.1	4.6 - 7.3	4.9 - 6.4
41	Oman	5.5	5	1.4	3.5 - 7.5	4.5 - 6.4
43	Bahrain	5.4	5	1.1	3.5 - 6.3	4.3 - 5.9
43	Macao	5.4	4	1.4	3.4 - 6.6	3.9 - 6.2
45	Bhutan	5.2	5	1.1	3.9 - 6.6	4.5 - 5.9

Country Rank	Country / Territory	2008 CPI Score	Surveys Used	Standard Deviation	High-Low Range	Confidence range
45	Czech Republic	5.2	8	1.0	4.3 - 7.5	4.8 - 5.9
47	Cape Verde	5.1	3	1.6	3.4 - 6.6	3.4 - 5.6
47	Costa Rica	5.1	5	0.4	4.6 - 5.6	4.8 - 5.3
47	Hungary	5.1	8	0.6	4.2 - 5.9	4.8 - 5.4
47	Jordan	5.1	7	1.9	2.9 - 7.6	4.0 - 6.2
47	Malaysia	5.1	9	1.1	3.3 - 6.8	4.5 - 5.7
52	Latvia	5.0	6	0.3	4.6 - 5.4	4.8 - 5.2
52	Slovakia	5.0	8	0.7	3.5 - 5.9	4.5 - 5.3
54	South Africa	4.9	8	0.5	3.8 - 5.3	4.5 - 5.1
55	Italy	4.8	6	1.2	3.3 - 6.3	4.0 - 5.5
55	Seychelles	4.8	4	1.7	3.2 - 7.3	3.7 - 5.9
57	Greece	4.7	6	0.6	3.5 - 5.3	4.2 - 5.0
58	Lithuania	4.6	8	1.0	3.2 - 6.2	4.1 - 5.2
58	Poland	4.6	8	1.0	3.3 - 5.9	4.0 - 5.2
58	Turkey	4.6	7	0.9	3.3 - 5.9	4.1 - 5.1
61	Namibia	4.5	6	1.1	3.2 - 5.9	3.8 - 5.1
62	Croatia	4.4	8	0.7	3.5 - 5.3	4.0 - 4.8
62	Samoa	4.4	3	0.8	3.4 - 4.9	3.4 - 4.8
62	Tunisia	4.4	6	1.6	3.2 - 7.1	3.5 - 5.5
65	Cuba	4.3	4	0.9	3.2 - 5.3	3.6 - 4.8
65	Kuwait	4.3	5	1.4	2.5 - 5.9	3.3 - 5.2
67	El Salvador	3.9	5	1.0	2.7 - 4.9	3.2 - 4.5
67	Georgia	3.9	7	1.2	2.7 - 5.6	3.2 - 4.6
67	Ghana	3.9	6	0.8	3.3 - 5.1	3.4 - 4.5
70	Colombia	3.8	7	1.0	2.7 - 5.2	3.3 - 4.5
70	Romania	3.8	8	0.8	2.7 - 4.9	3.4 - 4.2
72	Bulgaria	3.6	8	1.1	2.4 - 5.6	3.0 - 4.3
72	China	3.6	9	1.1	2.5 - 6.2	3.1 - 4.3

Country Rank	Country / Territory	2008 CPI Score	Surveys Used	Standard Deviation	High-Low Range	Confidence range
72	FYR Macedonia	3.6	6	1.1	1.8 - 5.1	2.9 - 4.3
72	Mexico	3.6	7	0.4	3.2 - 4.5	3.4 - 3.9
72	Peru	3.6	6	0.6	3.3 - 4.8	3.4 - 4.1
72	Suriname	3.6	4	0.6	3.2 - 4.6	3.3 - 4.0
72	Swaziland	3.6	4	1.1	2.7 - 5.3	2.9 - 4.3
72	Trinidad and Tobago	3.6	4	0.7	3.0 - 4.6	3.1 - 4.0
80	Brazil	3.5	7	0.6	3.0 - 4.9	3.2 - 4.0
80	Burkina Faso	3.5	7	1.0	2.5 - 5.3	2.9 - 4.2
80	Morocco	3.5	6	0.8	2.5 - 4.6	3.0 - 4.0
80	Saudi Arabia	3.5	5	0.7	2.5 - 4.6	3.0 - 3.9
80	Thailand	3.5	9	0.8	2.4 - 4.5	3.0 - 3.9
85	Albania	3.4	5	0.1	3.2 - 3.5	3.3 - 3.4
85	India	3.4	10	0.3	2.7 - 3.9	3.2 - 3.6
85	Madagascar	3.4	7	1.1	1.8 - 4.9	2.8 - 4.0
85	Montenegro	3.4	5	1.0	1.8 - 4.6	2.5 - 4.0
85	Panama	3.4	5	0.6	2.5 - 4.3	2.8 - 3.7
85	Senegal	3.4	7	0.9	2.7 - 5.3	2.9 - 4.0
85	Serbia	3.4	6	0.8	2.7 - 4.9	3.0 - 4.0
92	Algeria	3.2	6	0.3	2.7 - 3.5	2.9 - 3.4
92	Bosnia and Herzegovina	3.2	7	0.6	2.6 - 3.9	2.9 - 3.5
92	Lesotho	3.2	5	1.0	1.6 - 4.6	2.3 - 3.8
92	Sri Lanka	3.2	7	0.5	2.5 - 3.9	2.9 - 3.5
96	Benin	3.1	6	0.5	2.7 - 3.9	2.8 - 3.4
96	Gabon	3.1	4	0.3	2.7 - 3.4	2.8 - 3.3
96	Guatemala	3.1	5	1.2	1.8 - 5.1	2.3 - 4.0
96	Jamaica	3.1	5	0.3	2.7 - 3.4	2.8 - 3.3
96	Kiribati	3.1	3	0.5	2.5 - 3.4	2.5 - 3.4
96	Mali	3.1	6	0.4	2.6 - 3.4	2.8 - 3.3

Country Rank	Country / Territory	2008 CPI Score	Surveys Used	Standard Deviation	High-Low Range	Confidence range
102	Bolivia	3.0	6	0.3	2.7 - 3.3	2.8 - 3.2
102	Djibouti	3.0	4	0.7	1.9 - 3.4	2.2 - 3.3
102	Dominican Republic	3.0	5	0.4	2.6 - 3.4	2.7 - 3.2
102	Lebanon	3.0	4	1.0	1.8 - 4.2	2.2 - 3.6
102	Mongolia	3.0	7	0.5	2.0 - 3.4	2.6 - 3.3
102	Rwanda	3.0	5	0.4	2.5 - 3.3	2.7 - 3.2
102	Tanzania	3.0	7	0.6	1.8 - 3.4	2.5 - 3.3
109	Argentina	2.9	7	0.7	1.8 - 3.5	2.5 - 3.3
109	Armenia	2.9	7	0.4	2.3 - 3.4	2.6 - 3.1
109	Belize	2.9	3	1.2	1.8 - 4.2	1.8 - 3.7
109	Moldova	2.9	7	1.1	1.8 - 5.3	2.4 - 3.7
109	Solomon Islands	2.9	3	0.5	2.5 - 3.4	2.5 - 3.2
109	Vanuatu	2.9	3	0.5	2.5 - 3.4	2.5 - 3.2
115	Egypt	2.8	6	0.7	2.0 - 3.5	2.4 - 3.2
115	Malawi	2.8	6	0.6	1.8 - 3.3	2.4 - 3.1
115	Maldives	2.8	4	1.7	1.5 - 5.3	1.7 - 4.3
115	Mauritania	2.8	7	1.2	1.8 - 5.3	2.2 - 3.7
115	Niger	2.8	6	0.5	1.9 - 3.3	2.4 - 3.0
115	Zambia	2.8	7	0.4	2.1 - 3.3	2.5 - 3.0
121	Nepal	2.7	6	0.5	1.8 - 3.4	2.4 - 3.0
121	Nigeria	2.7	7	0.5	1.9 - 3.3	2.3 - 3.0
121	Sao Tome and Principe	2.7	3	0.6	2.1 - 3.3	2.1 - 3.1
121	Togo	2.7	6	1.4	1.5 - 5.3	1.9 - 3.7
121	Viet Nam	2.7	9	0.7	1.8 - 3.9	2.4 - 3.1
126	Eritrea	2.6	5	1.3	1.4 - 4.6	1.7 - 3.6
126	Ethiopia	2.6	7	0.6	1.9 - 3.3	2.2 - 2.9
126	Guyana	2.6	4	0.2	2.3 - 2.7	2.4 - 2.7
126	Honduras	2.6	6	0.5	1.8 - 3.5	2.3 - 2.9

Country Rank	Country / Territory	2008 CPI Score	Surveys Used	Standard Deviation	High-Low Range	Confidence range
126	Indonesia	2.6	10	0.6	1.8 - 3.6	2.3 - 2.9
126	Libya	2.6	5	0.6	1.8 - 3.4	2.2 - 3.0
126	Mozambique	2.6	7	0.4	2.1 - 3.3	2.4 - 2.9
126	Uganda	2.6	7	0.7	1.8 - 3.5	2.2 - 3.0
134	Comoros	2.5	3	0.8	1.9 - 3.4	1.9 - 3.0
134	Nicaragua	2.5	6	0.4	1.8 - 2.9	2.2 - 2.7
134	Pakistan	2.5	7	0.7	1.3 - 3.3	2.0 - 2.8
134	Ukraine	2.5	8	0.5	1.8 - 3.2	2.2 - 2.8
138	Liberia	2.4	4	0.7	1.8 - 3.2	1.8 - 2.8
138	Paraguay	2.4	5	0.5	1.8 - 2.9	2.0 - 2.7
138	Tonga	2.4	3	0.4	1.9 - 2.7	1.9 - 2.6
141	Cameroon	2.3	7	0.7	1.8 - 3.3	2.0 - 2.7
141	Iran	2.3	4	0.5	1.8 - 2.7	1.9 - 2.5
141	Philippines	2.3	9	0.4	1.8 - 2.7	2.1 - 2.5
141	Yemen	2.3	5	0.7	1.8 - 3.4	1.9 - 2.8
145	Kazakhstan	2.2	6	0.7	1.7 - 3.4	1.8 - 2.7
145	Timor-Leste	2.2	4	0.4	1.8 - 2.7	1.8 - 2.5
147	Bangladesh	2.1	7	0.5	1.4 - 2.7	1.7 - 2.4
147	Kenya	2.1	7	0.4	1.8 - 2.7	1.9 - 2.4
147	Russia	2.1	8	0.6	1.6 - 3.4	1.9 - 2.5
147	Syria	2.1	5	0.6	1.3 - 2.7	1.6 - 2.4
151	Belarus	2.0	5	0.7	1.3 - 3.2	1.6 - 2.5
151	Central African Republic	2.0	5	0.3	1.8 - 2.5	1.9 - 2.2
151	Côte d'Ivoire	2.0	6	0.7	1.5 - 3.3	1.7 - 2.5
151	Ecuador	2.0	5	0.3	1.8 - 2.5	1.8 - 2.2
151	Laos	2.0	6	0.5	1.5 - 2.7	1.6 - 2.3
151	Papua New Guinea	2.0	6	0.6	1.0 - 2.7	1.6 - 2.3
151	Tajikistan	2.0	8	0.5	1.5 - 2.9	1.7 - 2.3

Country Rank	Country / Territory	2008 CPI Score	Surveys Used	Standard Deviation	High-Low Range	Confidence range
158	Angola	1.9	6	0.5	1.0 - 2.7	1.5 - 2.2
158	Azerbaijan	1.9	8	0.4	1.3 - 2.5	1.7 - 2.1
158	Burundi	1.9	6	0.7	1.0 - 2.9	1.5 - 2.3
158	Congo, Republic	1.9	6	0.1	1.8 - 2.1	1.8 - 2.0
158	Gambia	1.9	5	0.6	1.4 - 3.0	1.5 - 2.4
158	Guinea-Bissau	1.9	3	0.2	1.8 - 2.1	1.8 - 2.0
158	Sierra Leone	1.9	5	0.1	1.8 - 2.1	1.8 - 2.0
158	Venezuela	1.9	7	0.1	1.8 - 2.1	1.8 - 2.0
166	Cambodia	1.8	7	0.2	1.5 - 1.9	1.7 - 1.9
166	Kyrgyzstan	1.8	7	0.2	1.5 - 2.0	1.7 - 1.9
166	Turkmenistan	1.8	5	0.5	1.1 - 2.7	1.5 - 2.2
166	Uzbekistan	1.8	8	0.7	1.1 - 3.2	1.5 - 2.2
166	Zimbabwe	1.8	7	0.5	0.9 - 2.7	1.5 - 2.1
171	Congo, Democratic Republic	1.7	6	0.2	1.5 - 2.1	1.6 - 1.9
171	Equatorial Guinea	1.7	4	0.2	1.4 - 1.9	1.5 - 1.8
173	Chad	1.6	6	0.2	1.4 - 1.9	1.5 - 1.7
173	Guinea	1.6	6	0.4	1.0 - 2.1	1.3 - 1.9
173	Sudan	1.6	6	0.2	1.3 - 1.9	1.5 - 1.7
176	Afghanistan	1.5	4	0.3	1.0 - 1.8	1.1 - 1.6
177	Haiti	1.4	4	0.4	1.0 - 2.0	1.1 - 1.7
178	Iraq	1.3	4	0.3	1.0 - 1.8	1.1 - 1.6
178	Myanmar	1.3	4	0.4	1.0 - 1.8	1.0 - 1.5
180	Somalia	1.0	4	0.6	0.3 - 1.8	0.5 - 1.4

9.5 Questions à débattre pour la corruption dans les bibliothèques

Veillez l'adapter au contexte local selon le besoin.

Question Votre réponse

Sur les dons / cadeaux

La pratique des cadeaux de distributeurs ou autres prestataires de services peut se faire, mais elle peut aussi inclure des engagements cachés. **Voyez-vous un danger lié à la réception de cadeaux et pourquoi?**

Un parrainage peut tenir la promesse d'un accord qui épargne de l'argent pour une bibliothèque, mais et si le parrainage implique un monopole? **Veillez donner des exemples où vous vous êtes retrouvé dans une situation semblable.**

L'inconvénient d'un certain parrainage pourrait impliquer d'être "captif" * lorsque vous êtes forcé de choisir dans un éventail précis de produits ou de services.

*** = Une position captive rend un client dépendant d'un distributeur pour des produits et des services, incapable d'utiliser un autre distributeur sans de substantiels coûts de passage. Veuillez donner des exemples où vous vous êtes retrouvé dans une situation semblable.**

Népotisme / copinage

L'on peut espérer s'occuper de sa famille dans de nombreuses cultures différentes. Et si un membre de la famille désire postuler pour un poste de haut niveau?

Et si des membres de la famille sont impliqués dans un processus de soumissionnement des bibliothèques?

Veillez réfléchir à une manière sensée de mettre en oeuvre des mesures de transparence et d'imputabilité dans ce processus de soumissionnement de bibliothèque? Quels sont les mécanismes de reportage dont vous pensez qu'ils pourraient apporter la transparence?

Et les fonds secrètement canalisés vers le budget des bibliothèques? Le problème de la fausse comptabilité? ...

Autre?

9.6 Questionnaire sur la corruption dans les bibliothèques

Institution/Organisation du répondant:

(Le Bureau de la FAIFE traitera toutes les réponses avec la plus grande confidentialité. Si vous souhaitez que votre institution/organisation demeure anonyme, vous pouvez laisser ce cadre en blanc).

Le questionnaire suivant a été piloté par l'Association Croate des Bibliothèques pour la IFLA FAIFE le 9 Décembre 2006 et tenu à la Bibliothèque Nationale de Croatie à Zagreb. Suite à l'analyse des réponses, il a été mis à jour dans sa forme actuelle (d'autres suggestions d'amélioration sont bienvenues)

L'objectif du questionnaire est triple:

- a) Un ensemble de questions/idées pour provoquer la réflexion & le débat pendant d'atelier sur la Transparence, la Bonne Gouvernance et l'Affranchissement de toute Corruption (veuillez compléter au cours de la réunion)
- b) Elaboration du questionnaire comme partie des matériaux à l'usage de la profession qui pourrait comprendre un trousseau d'informations, des matériaux d'apprentissage, etc.
- c) Un instantané des pratiques et réflexions actuelles en ce qui concerne 'la corruption dans les bibliothèques'

QUESTIONNAIRE

Sexe M F

1. Education

a) Ecole secondaire

b) Université , MLIS

c) Doctorat

2. Votre bibliothèque est

a) Nationale

b) Publique

c) Universitaire

d) Scolaire

e) Spéciale

3. Personnel de la bibliothèque

a) 1

b) Moins de 10

c) Moins de 100

d) Plus de 100

4. Votre expérience professionnelle

- a) Moins de 10 ans
- b) 10 à 20 ans
- c) Plus de 20 ans

5. Poste dans la bibliothèque

- a) Directeur/ Chef de département
- b) Services aux Enfants & Jeunes adultes
- c) Services aux Adultes
- d) Service des collections – du catalogue, etc.
- e) Autres

6. Êtes-vous membre d'une association de bibliothèques?

- a) Oui
- b) Non

1. Votre bibliothèque possède-t-elle un code / des politiques ou / des statuts déontologique en place qui traitent des questions de la transparence en ce qui concerne

- a) Les décisions internes Oui Non Ne sait pas

b) Ethique générale en direction de la transparence et de la corruption dans la société dans son ensemble

Oui Non Ne sait pas

2. Votre bibliothèque fournit-elle un accès aux rapports du gouvernement, aux statistiques, aux droits de la Liberté de l'Information, aux codes d'éthique pour les autorités publiques?

a) Locale: Oui Non Ne sait pas

Si Oui, est-ce par le biais de:

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires
- Disponibilité des guides de bibliothèque
- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients vers la ressource
- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet
- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

b) Régionale: Oui Non Ne sait pas

Si Oui, est-ce par le biais de:

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires
- Disponibilité des guides de bibliothèque

- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients vers la ressource
- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet
- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

c) Central Yes No Don't know

If Yes is this via:-

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires
- Disponibilité des guides de bibliothèque
- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients vers la ressource
- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet
- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

d) Autre (par ex. Service de santé) Oui Non Ne sait pas

Veuillez donner la liste:

Si Oui, est-ce par le biais de:-

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires
- Disponibilité des guides de bibliothèque

- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients vers la ressource
- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet
- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

c) Central Yes No Don't know

If Yes is this via:-

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires
- Disponibilité des guides de bibliothèque
- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients vers la ressource
- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet
- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

d) Autre (par ex. Service de santé) Oui Non Ne sait pas

Veillez donner la liste:

Si Oui, est-ce par le biais de:-

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires
- Disponibilité des guides de bibliothèque

- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients vers la ressource
- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet
- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

3. Votre bibliothèque donne-t-elle accès aux listes /bases de données de:

a) Dévoilement d'intérêt des tenants de charge publique

Oui Non Ne sait pas

Si Oui, est-ce par le biais de:-

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires
- Disponibilité des guides de bibliothèque
- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients vers la ressource
- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet
- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

a) Adhésion à un parti politique Oui Non Ne sait pas

Si Oui, est-ce par le biais de:-

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires

- Disponibilité des guides de bibliothèque
- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients vers la ressource
- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet
- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

a) Financement de parti politique Oui Non Ne sait pas

Si Oui, est-ce par le biais de:-

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires
- Disponibilité des guides de bibliothèque
- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients vers la ressource
- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet
- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

a) Membres du conseil d'administration / actionnaires de sociétés
 Oui Non Ne sait pas

Si Oui, est-ce par le biais de:-

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires
- Disponibilité des guides de bibliothèque
- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients vers la ressource

- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet

- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

a) Organismes de groupe de pression Oui Non Ne sait pas

Si Oui, est-ce par le biais de:-

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires

- Disponibilité des guides de bibliothèque

- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients vers la ressource

- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet

- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

4. Votre bibliothèque donne-t-elle accès à des prospectus, brochures et affiches qui visent à aider l'individu dans ses tractations personnelles avec le gouvernement?

Locale Oui Non Ne sait pas

Régionale Oui Non Ne sait pas

Centrale Oui Non Ne sait pas

Autre (par ex. Service de santé) Oui Non Ne sait pas

5. Votre bibliothèque donne-t-elle des conseils sur les demandes portant sur la Liberté de l'Information?

Oui Non Ne sait pas

Si Oui, est-ce par le biais de:-

- Fourniture directe de ressources bibliothécaires
- Disponibilité des guides de bibliothèque
- Aptitude du personnel de référence à orienter les clients d'autres organismes
- La bibliothèque a créé des liens html vers les ressources Internet
- La fourniture par le biais d'accès Internet dans la bibliothèque

6. Demande-t-on conseil à votre bibliothèque pour la manière de traiter avec le gouvernement / les agences officielles?

a) Locale Oui Non Ne sait pas

b) Régionale Oui Non Ne sait pas

c) Centrale Oui Non Ne sait pas

d) Autre (par ex. Service de santé) Oui Non Ne sait pas

7. Si Oui, votre bibliothèque considère-t-elle le fait de s'occuper de telles demandes comme une partie normale de son travail?

Oui Non Ne sait pas

8. Votre bibliothèque connaît-elle des centres de conseil, des centres d'assistance juridique, des groupes de pression et des groupes communautaires dans ses relations avec les agences officielles?

Oui Non Ne sait pas

Veillez donner la liste:

9. Votre bibliothèque a-t-elle jamais entretenu des relations de coopération de quelque genre avec de telles entités (allant du stockage de leurs publications, la mise en place de leurs affiches, en passant par la référence d'usagers auprès d'eux, et même la liaison sur des activités et leur prêter des locaux pour leur travail?

Oui Non Ne sait pas

Veillez en donner la liste les décrire:

10. Votre bibliothèque a-t-elle affiché (ou encouragé l'affichage d') affiches contenant des informations de lutte contre la corruption et/ou les coordonnées de vigies, etc.?

Oui Non Ne sait pas

11. Pensez-vous qu'il est réaliste d'attendre un appui aux activités de lutte contre la corruption / de transparence des entités suivantes:

a) Citoyens Oui Non

b) Gouvernement:

- Local Oui Non

- Régional Oui Non
- Central Oui Non
- Autre (par ex. Service de santé) Oui Non

12. Un de vos collègues a-t-il eu vent de corruption officielle dans le cadre de son travail? (on veut dire, pas seulement des demandes de paiement illégales, mais la manipulation de la prestation de service public pour favoriser injustement un individu ou des groupes).

Oui Non Ne sait pas

13. Considérez-vous que votre bibliothèque est transparente dans son travail et ses prises de décision?

Oui Non

9.7 Formulaire d'évaluation

ATELIER IFLA / FAIFE 2008 SUR

LA TRANSPARENCE, LA BONNEGOUVERNANCE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1. Comment évaluez-vous votre expérience de l'atelier?

Très bonne Bonne Moyenne Médiocre

2. Comment évaluez-vous la qualité du contenu des exposés?

Très bonne Bonne Moyenne Médiocre

3. Comment évaluez-vous la qualité des exposés eux-mêmes?

Très bonne Bonne Moyenne Médiocre

4. Comment évaluez-vous la qualité des matériaux de l'atelier?

Très bonne Bonne Moyenne Médiocre

5. Comment évaluez-vous l'organisation de l'atelier (programmation des séances, le respect de la durée des séances, les pauses etc.)?

Très bonne Bonne Moyenne Médiocre

6. Veuillez identifier un "enseignement" clé tiré de cette conférence?

7. Dites-nous ce que vous avez aimé le plus et ce que vous avez aimé le moins

8. Avez-vous quelque autre commentaire que vous aimeriez faire?